



Anniversaire - Fête familiale, amicale, associative,...

Randonnée - Séjour détente et/ou découverte,...

Venez vous retrouver au Centre de la France, dans la Région de Sancerre... Département du Cher, en limite du Loiret et de la Nièvre

Au

Gîte de Groupe du domaine de la Vallée

Adhérent Gîte de France - Agréé pour 29 Personnes

Ivan de Fumichon

Domaine de la vallée

18260 Assigny

Site Internet : **www.lavalle18.fr/**

Retrouvez également les photos de notre gîte sur les sites suivants :

www.gitedegroupe.fr/ ou www.grandsgites.com/ ou www.papvacances.fr/

Tel. 02.48.73.84.88 Portable : 06.72.80.05.23.

e-mail : lavallee18@orange.fr

CONTRAT DE RESERVATION 2016 / LOCATION GITE DE GROUPE

Entre les soussignés :

- Monsieur **Ivan de FUMICHON**, agissant en qualité de **Propriétaire** du gîte sis à ASSIGNY (18260) - La Vallée
d'une part,

ET

• Monsieur et Madame. (*) , demeurant à
Tél Portable , Mail :
agissant en qualité de **Client locataire** dudit gîte

(*) Représentant l'Association ou le Groupe :

d'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Le propriétaire loue au Client locataire, le gîte désigné dans les conditions définies ci-après.

I) Description des locaux

Le Gîte est aménagé dans une partie des bâtiments de la Ferme du Château et jouxte la partie de la ferme consacrée au Poney-Club. Ce gîte est agréé « GITE DE FRANCE » pour 29 Personnes.

Les locaux loués comprennent :

Au rez de chaussée :

- Une Salle à Manger pouvant accueillir aisément 29 couverts
- Un Salon salle à Manger avec Cheminée, TV, Canapés & Fauteuils
- Une cuisine équipée (Four électrique, Micro-ondes, Gazinière extra-large , 2 éviers, table inox/ plan de travail, rangement ustensiles cuisine.
- Une arrière cuisine comprenant les Frigos & Congélateur
- Un dégagement servant de placard à vaisselle de table et cuisine (faitouts, casseroles ... grands volumes, Robot, mixer/batteur, couteau électrique, cafetière 30 tasses, cafetières familiales, bouilloires, plateaux petit-déjeuner, plaque de réchaud, assiettes, verres, couverts... en quantité)
- Bac lavage, Lave-vaisselle, plans de travail, placards ustensiles.
- 1 toilette

A l'étage :

- | | | |
|------------------------------------------------------------------------|---|-----------------|
| • Une chambre 4 lits avec mezzanine (2en Bas et 2 en haut), douche, WC |] | Chambres & |
| • Une chambre 3 lits, bain, WC |] | Dortoirs |
| • 2 chambres 2 lits, douche, WC |] | Modulables |
| • 1 chambre 4 lits, douche, WC |] | dans la limite |
| • 1 dortoir 6 couchages (3 lits superposés), 3 lavabos, douche, WC) |] | maximum |
| • 1 dortoir 8 couchages (4 lits superposés), 3 lavabos, douche, WC) |] | de 29 personnes |

I) Conditions de location

- Les locaux sont mis à disposition, sauf dérogation exceptionnelle du propriétaire, à partir de 16 heures le jour d'arrivée et doivent être libérés au plus tard à 12 heures le jour du départ (sauf location à la semaine > départ pour 10 heures). Si toutefois le gîte n'est pas loué immédiatement avant ou après, les horaires d'arrivée et de départ sont à votre convenance.
- Les animaux sont fortement déconseillés (les locataires renoncent expressément à toute procédure contre le propriétaire du gîte en cas de quelconque problème avec des animaux amenés par un membre du groupe des locataires) en tout état de cause, **les animaux ne sont pas admis à l'étage du gîte dans les chambres et dortoirs** Au rez de chaussée et à l'extérieur ils doivent être tenus en laisse sous la responsabilité de leur propriétaire. Il est bien entendu interdit de les laisser grimper sur les canapés et fauteuils. Pour la nuit, il est préférable que les animaux restent dans les véhicules de leur propriétaire ou en rez-de-chaussée du gîte dans une cage de transport. Toute

Options selon disponibilité : (à demander à l'avance)

- Location linge toilette : 7 Euros par personne
- Draps (D-Housse + D-Plat + taie d'oreiller) ou Sac de couchage, Jetables : 5 Euros par lit de 90 cm
- Location Draps Tissus (D-Housse + D-Plat + taie d'oreiller) : 7 Euros par lit de 90 cm

Prestations Optionnelles par Entreprises externes :

- **Forfait Ménage 230 Euros**
- Mise à disposition du petit déjeuner (Café – Thé – Chocolat - Sucre – Beurre - Confiture – Lait - Céréales – Pain frais - Brioche – Jus d'Orange) : 6 Euros par personne par petit déj.
- Mise à disposition de repas ou paniers pique-nique : prix à définir selon menus souhaités
>>>>> Voir directement avec les Traiteurs

La réservation devient effective dès lors que le propriétaire aura reçu du Client locataire et accusé réception d'un **acompte représentant environ 30 %** du montant de base du séjour,

Soit Euros (Le chèque ne sera pas encaissé avant la date prévue du séjour.

Le solde est à régler 5 semaines avant la date de location (Le chèque ne sera pas encaissé avant la date prévue du séjour). **Pensez à joindre également le dépôt de garantie de la location. Si le Client ne fait pas parvenir ces règlements au propriétaire, celui-ci se réserve le droit de disposer de son gîte et de conserver l'acompte.**

- En cas d'annulation par le Client au moins 30 jours avant la date prévue du début du séjour, le propriétaire se réserve le droit de conserver toute ou partie de l'acompte s'il n'arrive pas à relouer son gîte pour la (les) date(s) prévue(s) dans les mêmes conditions. Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date, le propriétaire pourra demander toute ou partie du solde du prix s'il ne parvient pas à relouer son gîte dans les mêmes conditions.

- En cas de non présentation du Client dans les 24 heures qui suivent la date prévue du séjour, le propriétaire disposera de son gîte.

- En cas de séjour écourté, le prix correspondant à l'intégralité du séjour prévu initialement, reste acquis au propriétaire.

- En cas d'annulation de la part du propriétaire, celui-ci doit en informer le Client par lettre recommandée avec accusé réception et lui restituer les sommes versées. Si cette annulation n'est pas motivée par une cause de force majeure (incendie ou dégâts des eaux dans les locaux, autorisations non renouvelées par les autorités, fermeture pour raison de sécurité,...), et intervient moins de 30 jours avant la date du séjour prévue, le Client pourra demander une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait.

III) Date du séjour

Arrivée le _____ à partir de Heures / Départ le _____ avant

Soit Nuitées sur _____ Jours

IV) Dépôts de garantie - Assurance - Caution ménage

- Au moment de l'envoi du solde, le Client fera également un chèque pour le dépôt de garantie d'un montant de 400 Euros. Cette somme sera généralement restituée à la fin du séjour par le propriétaire, déduction faite le cas échéant du coût estimé de remise en état du matériel ou des lieux si des dégradations ont été constatées ou si des réserves sont émises.

Dans ce cas, si les 2 parties ne tombent pas d'accord sur le coût de remplacement ou de remise en état,

Ou dans le cas de réserves lors de la sortie des lieux, le propriétaire dispose d'un délai de 2 mois pour rendre la caution déduction faite du montant de la – ou des - facture(s) correspondant aux frais de remplacement ou de remise en état engagés.

Si vous n'avez pas souscrit à l'option ménage, à votre arrivée, un chèque de caution pour le ménage de 276 € TTC sera à remettre lors de la visite d'état des lieux d'entrée avant la remise des clés.

Si le ménage est fait correctement, ce chèque vous sera restitué lors de l'état des lieux de sortie.

Si le ménage des Salles de bains, Toilettes, Chambres et pièces de vie n'est pas fait conformément aux consignes, le Client signataire dispose d'une Heure à compter de la constatation afin de d'effectuer cette tâche conformément aux consignes ; A défaut de trouver un compromis, le chèque de caution ménage sera conservé et le Propriétaire remboursera la différence entre le montant du chèque caution ménage et le montant facturé par l'entreprise de nettoyage qui viendra rectifier le nettoyage afin que le gîte soit parfaitement propre pour les Clients suivants.

- **Le Client** est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est donc invité à souscrire un contrat d'assurances type villégiature pour ces différents risques. **Il faudra fournir l'attestation au propriétaire** (à envoyer avec le solde et le dépôt de garantie de la location 5 semaines avant le séjour)
- Un état des lieux sera dressé à l'arrivée et au départ du Client. Dans le cas où le Client signataire ne serait pas le premier arrivé sur les lieux et qu'il demanderait à ce que les Clés soient remises à d'autres personnes du groupe (cette demande doit impérativement être faite par écrit, par courrier ou par Mail – prévoyez un délai suffisant afin que votre demande parvienne au Propriétaire avant le jour d'arrivée -) L'état des lieux sera alors fait avec cette ou ces personne(s) et signé par celle(s)-ci ; dans ce cas, même en son absence à l'entrée des lieux, seule la responsabilité unique du signataire du contrat continue à être engagée vis-à-vis du Propriétaire.

V) **LITIGES**

En cas de litige la juridiction compétente est celle du Siège Social du Gîte.

Contrat établi en double exemplaire dont un pour le Propriétaire et un pour le Locataire.

A Assigny

Le

Le Propriétaire

Ivan de FUMICHON

A

Le

Le Locataire

Nom & Prénom du Signataire

Ci-joint , Acompte d'un montant de :

DANS LA MESURE DU POSSIBLE, SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS DEJA NOTRE GITE, ESSAYEZ DE VENIR VISITER LES LIEUX AVANT VOTRE SEJOUR .

A TTENTION : VISITES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS (TEL. 06-72-80-05-23)

ENTREE DANS LES LIEUX LE à HEURES.....

EN PRESENCE DE, REPRESENTANT LE GROUPE

DES LOCATAIRES ET DE M. IVAN DE FUMICHON , PROPRIETAIRE, OU
DE MME. GEMMITI SYLVIE , REPRESENTANT LE PROPRIETAIRE

APRES VISITE DES LOCAUX , LES LOCATAIRES RECONNAISSENT QUE CEUX-CIS CORRESPONDENT AU DESCRIPTIF FAIT DANS LE CONTRAT DE LOCATION ET QUE CEUX-CIS LEUR SONT REMIS EN BON ETAT DE PROPRETE ; SAUF S'ILS ONT SOUSCRIT A L'OPTION MENAGE, LES LOCATAIRES S'ENGAGENT A RESPECTER LES CONSIGNES DE MENAGE REMISES LORS DE L'ETAT DES LIEUX D'ENTREE ET AFFICHEES A PLUSIEURS ENDROITS, ET A RESTITUER LES LOCAUX DANS LE MEME ETAT DE PROPRETE .

POUR LA SORTIE , SI VOUS AVEZ CHOISI LE FORFAIT MENAGE , VOUS AVEZ SEULEMENT A FAIRE LA VAISSELLE, LA RANGER, PORTER LES POUBELLES AUX DIFFERENTS CONTAINERS .

LES CLIENTS S'ENGAGENT A SIGNALER TOUTE PANNE OU CASSE DE VAISSELLE, USTENSILES , MATERIEL DIVERS ...

LES LOCATAIRES RECONNAISSENT QUE LORS DE LA VISITE D'ENTREE DANS LES LIEUX , ILS ONT ETE INFORMES DES ELEMENTS TECHNIQUES (GAZ, ELECTRICITE , SYSTEME D'ALARME ET MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE, TELEPHONE DE SECOURS) AINSI QUE DES PRESCRIPTIONS EN MATIERE DE SECURITE ET ILS S'ENGAGENT A EN INFORMER TOUS LES MEMBRES DE LEUR GROUPE ET LES FAIRE RESPECTER LES CONSIGNES PAR CEUX-CI

OBSERVATIONS EVENTUELLES A L'ENTREE :

.....

Signature pour les Locataires

Signature pour le Propriétaire :

SORTIE DES LIEUX LE à HEURES.....

APRES VISITE, LE PROPRIETAIRE OU SON REPRESENTANT RECONNAIT QUE LES LOCAUX SONT RENDUS EN BON ETAT ET AUSSI PROPRES QU'A L'ARRIVEE (sauf si Option ménage) , QUE LA VAISSELLE EST FAITE ET RANGEE . QUE LES POUBELLES SONT VIDEES .

OBSERVATIONS EVENTUELLES A LA SORTIE :

.....

Signature pour les Locataires

Signature pour le Propriétaire :

Consignes de Ménage si vous le faites vous-même :

Pour l'étage : Chaque chambre a les ustensiles nécessaires pour son ménage + aspirateurs dans les couloirs.

Pour les chambres : Le sol sera passé au balais à parquet. Les Couettes et Oreillers seront remis en vue sur chaque lit (chaque article manquant ou détérioré sera à régler par le Locataire du gîte ou repris sur la caution 45 € par couette et 15 € par oreiller). Les draps housses+enveloppes d'oreillers Jetables seront enlevés et mis à la poubelle.

Pour les Salles de bains : Tous les éléments et robinetteries seront nettoyés et essuyés (plus de traces et de gouttes d'eau,...) ; les poubelles vidées ; les sols seront balayés et passés à la lingette.

Les balais et balayettes seront aspirés (plus de poussière, cheveux, etc) ; les Couloirs seront balayés.

Pour les salles du rez-de-chaussée : Les tables seront nettoyées, essuyées et seront rangées avec les chaises comme à votre arrivée ; le dessus des meubles essuyé (plus de miettes de pain ou autre...) ; les sols seront balayés et nettoyés à la serpillère ;

Tous les éléments de la cuisine seront vidés et nettoyés (cafetières, bouilloires, Frigos, micro-onde, four, gazin, ix Containers

GITE DU DOMAINE DE LA VALLEE

Agréé Gîte de France pour 29 Personnes
N° SIRET : 343 433 637 00018

Ivan de FUMICHON - Domaine du Château de la Vallée - 18260 ASSIGNY

Site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/lavallee18>

Tél. : 02.48.73.84.88 Fax : 02.48.73.85.63 Portable : 06.72.80.05.23.
e-mail : gite-groupe-lavallee18@wanadoo.fr

Quelques détails pour la réussite de votre séjour au Gîte :

- Pour vos courses, vous trouverez :

>> A Vailly-sur-Sauldre (7 kms) : Epicerie, Boucherie, Boulangeries-pâtisseries,

Office de Tourisme, Pharmacie, Loto/Tabac, PMU,

>> Les petits et plus grands Supermarchés : A Cosne-cours-sur-Loire (58) >> 20 Kms (AUCHAN, CHAMPION, LEADER PRICE,) / A Bonny-sur-Loire (45) >> 20 Kms (SUPER U, ATAC) / A Saint-Satur & Sancerre >> 16 Kms (CARREFOUR MARKET) / A Aubigny-sur-Nère >> 25 Kms (INTERMARCHE, CARREFOUR MARKET) ; Certains de ces magasins ont un Service « Drive » qui offre la possibilité de préparation de vos courses/ Cde. Internet....

>> **Sur commande, demandez à vous faire livrer au gîte le pain frais, croissants,...**
tous les matins, sauf le Lundi >>> Demandez à M.Mme.Leclerc à Vailly sur Sauldre

Des Traiteurs et autres Commerçants peuvent vous livrer ou vous préparer des

Repas ; Dans un Rayon d'environ une dizaine de Kms, vous pouvez vous adresser à :

- Traiteur **ELAN** à Saint-Satur/Sancerre (18300) : **02 48 54 35 80**
- Restaurant & Traiteur « **La Récréation Gourmande** » à Villegenon **02 48 73 45 36**
- Restaurant & Traiteur « **Le Laurier** » **Fabrice Boutin** à Sury-es-Bois : **02 48 58 76 48**

Pour vos Pains, Viennoiseries, Pâtisseries et Gâteaux Anniversaire >> **M.Mme Leclerc** à Vailly-sur-Sauldre (18260) : **02 48 73 70 85**

Viande Fermière : **Ferme des Pesnons** à Savigny-en-sancerre (7 Kms) : 02 48 72 12 09 - 06-67-90-12-14
>> également sur le marché de Léré le Samedi matin (Poulets rôtis à la broche... prévoyez de commander à l'avance....)

N'hésitez pas à nous contacter pour « fixer » vos choix sur tel ou tel Commerçant, en fonction de la « formule » que vous recherchez.

Pensez à apporter :

- Vos Serviettes et nécessaire de Toilette, draps de dessus ou sac de couchage

(une housse de matelas jetable et une enveloppe d'oreiller jetable sont fournis, il y a un oreiller sur chaque lit, des couettes ou des couvertures dans les armoires ; Sur demande préalable, possibilité de vente de Kits draps jetables, sacs de couchage jetables ou Location draps tissus)
 - Papier WC
 - Sacs poubelles (100 litres pour la cuisine et 240 litres pour le container)
 - Quelques Torchons de Vaisselle et essuie-mains
 - Quelques éponges pour la cuisine
 - Liquide Vaisselle et Cubes «3 en 1» pour le Lave-vaisselle
 - 1 Bidon de produit nettoyant pour la cuisine et les sols
 - Sopalin – Papier alu – Film plastique,....
 - Nappes et Serviettes de Tables
 - Sachets pour faire des glaçons
 - Dose de gel pour les appareils, si vous décidez de faire des fondues
 -
 - Bougies chauffe-plat pour « ambiance » si vous souhaitez (il y a des petits pots
Pour mettre les bougies)
 -
 - Des bottes, si vous voulez vous promener dans les chemins....
 - Votre matériel de pêche si vous voulez profiter des étangs....
-

COORDONNEES GPS : ASSIGNY (18260) - D47

Pour arriver au Domaine du Château de la Vallée à ASSIGNY (18260)

Si vous arrivez de Paris par l'A77 - Sortie N° 21 Bonny-sur-Loire

Suivre l'Itinéraire Vert Direction VIERZON

Vous traversez Bonny-sur-Loire, puis Beaulieu-sur-Loire, puis Santranges

A la sortie du Village de SANTRANGES, après la « chicane », sur votre gauche

Vous avez la Direction ASSIGNY.

Vous traversez le Village d'Assigny et à un petit Km. A la sortie du Village, Direction Jars,

Sur la Gauche vous avez la Propriété du Château de la Vallée.

Si vous arrivez de Lyon par l'Autoroute : Sortez à Auxerre Sud – Traversez Auxerre en

suivant toujours la Direction ORLEANS. Suivre cette Direction Orléans pendant une soixantaine de Kms jusqu'à un rond point un peu avant Bonny-sur-Loire où vous suivrez la

Direction VIERZON .

Vous traversez Bonny-sur-Loire, puis Beaulieu-sur-Loire, puis Santranges

A la sortie du Village de SANTRANGES, après la « chicane », sur votre gauche

Vous avez la Direction ASSIGNY.

Vous traversez le Village d'Assigny et à un petit Km. A la sortie du Village,

Direction Jars, Sur la Gauche vous avez la Propriété du Château de la Vallée.

Si vous arrivez de Nevers par l'A77 ou la N7 : Sortie N° 23 Cosne-sur-Loire

Vous traversez Cosne en suivant la Direction Bourges. Vous allez traverser la Loire puis

Le Canal. Au STOP, Prenez en Face. Vous allez faire quelques Kms (4 ou 5) et sur votre droite vous prendrez la Direction SAINTE GEMME EN SANCERROIS ; Vous traversez

Ce Village et prenez la Direction SUBLIGNY. Dans ce Village sur votre droite, vous

Verrez la direction ASSIGNY . Quelques Kms. Plus loin !! Ne prenez pas la première

Direction Assigny que vous voyez mais la Seconde et la Propriété du Château de la Vallée est sur votre droite.

Si vous arrivez de Tours : > Vierzon > Suivre Direction Auxerre jusqu'à

VAILLY-SUR-SAUDRE ; Peu après être entré dans Vailly, après le petit pont de la Sauldre, prenez sur la

droite Direction Sancerre. Quelques Kms (env.3) après sur votre Gauche, vous avez la Direction

ASSIGNY.

Si vous arrivez d'Orléans : Vous avez 2 Solutions, Soit vous passez plutôt côté Loire,

par Gien , Soit vous passez par la Sologne , par Aubigny-sur-Nère.

Par Gien : Dans Orléans suivre la Direction Montargis pour prendre la Tangantielle sur laquelle vous aurez la Direction Gien. ...Vous traversez Gien et suivez ensuite Briare.

Là, le plus simple, est de prendre la N7 jusqu'à Bonny-sur-Loire ou vous bifurquerez vers

La Direction Vierzon..

Vous traversez ensuite Beaulieu-sur-Loire, puis Santranges

A la sortie du Village de SANTRANGES, après la « chicane », sur votre gauche

Vous avez la Direction ASSIGNY.

Vous traversez le Village d'Assigny et à un petit Km. A la sortie du Village, Direction Jars,

Sur la Gauche vous avez la Propriété du Château de la Vallée.

Par la Sologne : Dans Orléans suivre Direction BLOIS – VIERZON

Traversez par les petites Départementales pour « Rattraper » AUBIGNY SUR NERE,
Puis prenez Direction Vailly-sur-Sauldre - Peu après être entré dans Vailly, après le petit pont de la Sauldre,
prenez sur la droite Direction Sancerre. Quelques Kms (env.3) après sur votre Gauche, vous avez la
Direction ASSIGNY.

Quelques idées & sites internet pour vos sorties découverte dans notre région (Selon la durée de votre séjour et vos centres d'intérêts) :

En Sancerrois : ●

www.ville-sancerre.com www.saint-satur.com www.pays-sancerre-sologne.com www.berry.fr
16 Kms 15 Kms

En Puisaye Nivernaise & Bourgogne : ●

www.guedelon.fr www.boutissaint.com www.tourisme-puisaye-forterre.com
50 Kms 45 Kms
www.chateau-de-st-fargeau.com www.pavillon-pouilly.com
40 Kms 27 Kms

En Sologne : ●

www.cielouvert.obs-nancay.fr www.hameau-des-automates.com www.aventure-parc-nancay.fr
50 Kms 45 Kms

Center parcs Sologne www.centerparcs.fr Zoo Parc de Beauval www.zoobeauval.com
75 Kms 115 Kms

Du côté du Loiret : ●

Briare (Pont Canal, Musée des 2 Marines, Emaux de Briare) www.Briare-le-Canal.com 25 Kms
Gien (Faïence de Gien, Musée international de la chasse) www.gien.com 35 Kms
Nogent-sur-Vernisson (Arboretum des Barres) www.arboretumdesbarres.fr.fm 50 Kms
Faverelles (Jardins de Bambou) www.from-inner-peace.org 25 Kms

Dans notre Région, Petites Villes & Villages de Caractère, quelques visites :

Aubigny-sur-Nère 25 Kms : www.aubigny.org

La Borne, village de Potiers 25 Kms

Bourges 55 Kms

Musée de la Sorcellerie 20 Kms

Et des Châteaux ...

La Verrerie à Oizon 20 Kms

Boucard 12 Kms

Saint Fargeau 40 Kms

La Bussière 40 Kms

.... ET ENCORE BEAUCOUP D'AUTRES CHATEAUX OU MUSEE

POUR LES AMATEURS DE CALME ET DE NATURE :

- Sur la Propriété : 2 Etangs (pêche gratuite pour les Gîteurs, Apportez vos Cannes à pêche et matériel) , Chemins pour ballades et Rando. à pied ou à vélo au travers des bois et des bocages.
- Nombreux plans d'eau dans les Villages aux alentours dont certains, +..... Loire Canal
- Itinéraires et circuits de petite, moyenne et grande randonnée.

- Marchés de Village , produits locaux et régionaux en Vente directe (Crottins, productions de la Ferme,)

. Crottins Fermiers, à Assigny : Capri-Marnes 02 48 73 72 33
M. WEST 02 48 73 88 42

. Viande Fermière : Ferme des Pesnons à Savigny : 02 48 72 12 09 - 06-67-90-12-14
>> également sur le marché de Léré le Samedi (Poulets rôtis à la broche)

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER POUR TOUTES PRECISIONS ,

OU A VOUS ADRESSER EGALEMENT A L'OFFICE DE TOURISME DE

VAILLY-SUR-SAUDRE (18260) : **02 48 73 87 57** www.officedetourismepaysfort.com/

ou

DE SANCERRE (18300) : **02 48 54 08 21** www.tourisme-sancerre.com/

QUI POURRONT VOUS DONNER TOUS RENSEIGNEMENTS SELON VOS CENTRES
D'INTERETS ET VOS SOUHAITS .